

# La gestion de la forêt du Gâvre préoccupe

**Le Gâvre** — Réunis au sein des Amis de la forêt du Gâvre, 200 habitués à fréquenter le massif forestier se disent consternés par l'article signé de l'Office nationale des forêts.

Créée au mois d'octobre 2019 par des citoyens « inquiets de voir l'exploitation forestière devenir la priorité, sur le seul poumon vert du département », l'association des Amis de la forêt du Gâvre ne cesse de voir affluer de nouveaux citoyens qui partagent ces inquiétudes. « Nous sommes, aujourd'hui, près de 200 adhérents, et pas que du Gâvre et des communes environnantes », se réjouit l'équipe à l'origine de cette initiative.

Ses responsables ne remettent pas en cause l'exploitation forestière. « Elle est nécessaire au sein du massif, convient Jean Louis Potin, coprésident. Exploitation forestière, chasse, accueil touristique : ces trois composantes de la gestion ont, de tout temps, cohabité avec un certain équilibre, au sein du massif. Mais, depuis ces dernières années, cet équilibre est rompu. La surexploitation prend le pas sur les deux autres. »

## Une gestion qui inquiète

Les Amis de la forêt du Gâvre s'inquiètent d'autant plus de cette surexploitation, « qu'elle se fait avec des engins aux dimensions disproportionnées, qui laissent derrière eux des ornières profondes là où ils passent, montre Roselyne Leroux la secrétaire, photos à l'appui. Dans ces plaies béantes, gorgées d'eau, plus rien ne repousse. »

« On coupe du bois à n'importe quelle saison. On replante du sapin

## L'ONF face aux réactions

Pour Nicolas Jannault, nouveau directeur de l'agence des Pays de la Loire de l'ONF, « Ils ne font pas une bonne interprétation du texte paru dans le bulletin municipal. »

Nommé à ce poste en avril de cette année 2021, Nicolas Jannault, le réaf-



Roselyne Leroux et Jean-Louis Potin, respectivement secrétaire et coprésident des Amis de la Forêt, constatent en ce début août les dégâts faits, dans le secteur de l'allée de la Roberdais.

PHOTO : OUEST-FRANCE

à la place des feuillus. On ne laisse plus de vieux chênes vieillir... À cette allure, tout le monde aura bientôt sa maison en bois avec son poêle à bois, mais plus de forêt pour s'y promener ironise Jean-Louis Potin. C'est la seule forêt domaniale de Loire-Atlantique, un département qui ne compte que 8 % de forêt. Il faut la respecter et la garder accueillante pour le public. »

Mais le public est-il vraiment le bien-

domaniale du département de Loire-Atlantique, est un lieu ouvert au public. » Il en convient : « Certains lieux d'accueil mériteraient un peu d'entretien. Mais le volet accueil du public est tributaire de partenariats financiers, notamment avec le

venu dans la forêt Gâvraise ? « A la lecture de l'article paru dans le bulletin municipal de juillet, et rédigé par l'Office National des Forêts (ONF), on peut en douter » s'inquiètent les deux porte-parole des Amis de la Forêt du Gâvre. « Dans l'article on peut lire : "Des obstacles peuvent pour longtemps fermer certains sentiers... Il n'existe plus aucun sentier équestre officiel... Il n'existe non plus aucun itinéraire pour les vététistes... Parcours sportif du rond-point de la Belle-Étoile remis en cause pour y abattre les vieux chênes..." Si après ça, marcheurs, vététistes et cavaliers ne comprennent pas qu'ils ne sont pas les bienvenus ! C'est consternant », s'indigne Jean-Louis Potin.

D'autres gâvrais, pas particulièrement adhérents aux Amis de la forêt,

forestier en toute saison, ont également fait part de leur perplexité, à la lecture de cet article paru dans le bulletin municipal de juillet.

« Nous allons demander une entrevue avec Nicolas Jannault, qui vient de succéder à Guylaine Archevêque aux fonctions de directeur de l'ONF de l'agence régionale Pays de la Loire, pour lui faire part de notre inquiétude annonce Jean-Louis Potin. Et nous donnons rendez-vous à nos adhérents et à ceux qui veulent nous rejoindre, le 2 octobre, à l'occasion de notre assemblée générale. D'ici là, nous aurons peut-être dépassé la barre des 200 adhérents. »

Plus de renseignements et adhésion, au : 06 47 82 00 75 ; ou par mail : lesamisdelaforetdugavre44@gmail.com ; ou sur le site : amisforetqavre.com